

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Octobre 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ et sept du mois d'octobre, 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué conformément aux articles L2121-7, L2121-10 à L2121-12 du CGCT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressé par Monsieur le Maire.

Présents : MM. BERNARD, MATHERON, LIOTARD, PEYRICHOU, BEAUME, PIERSON, COLLANGE, JACQUEMOUD, GAILLARD, DOPFFER MILLET

Absent(s) / excusé(s) : MM. MICHEL, , ROUSSEL, MATHIEU

Secrétaire : M DOPFFER

Début de la séance : 20h00

Délibérations

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27/05/2025**
Approuvé sans réserve.

N° 2025_31 Délibération inscription via ferrata au PDESI

Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée délibérante la nécessité d'inscrire la via ferrata de la Berche au plan départemental des espaces site et itinéraires.

N° 2025_32 Délibération portant sur la modification des statuts du SDED

Monsieur le maire expose les modifications des statuts du SDED et la nécessité de délibérer pour valider ces statuts. Considérant l'opportunité de pouvoir continuer à bénéficier de cette prestation d'ingénierie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications sans réserve.

N° 2025_33 Délibération autorisant la servitude sur la parcelle ZP0096 au profit d'Enedis

Monsieur le maire rappelle la convention précédemment signée et la nécessité de délibérer pour valider cette convention, Après avoir délibéré le conseil municipal décide de valider la convention.

N° 2025_34 : Délibération décision modificative n° 2 budget de l'eau

Monsieur le Maire expose la nécessité d'effectuer un versement de crédit du compte 6188 vers le compte 65736221 afin de couvrir les dépenses. Après avoir délibéré le conseil municipal décide de valider le virement de crédit.

N° 2025_35 Délibération coupe à asséoir 2026

Mr Collange présente l'état d'assiette pour l'année 2026, Mr Collange ne participe pas au vote, Après avoir délibéré le conseil municipal approuve l'état d'assiette 2026

N° 2025_36 Délibération de validation de la convention hivernale pour la saison 2025-2026

Monsieur le maire rappelle la convention qui nous lie avec le conseil départemental de la Drôme concernant l'échange de prestations de la viabilité sur la RD 753. Après avoir délibéré le conseil municipal approuve cette convention

N° 2025_37 Délibération portant sur la convention d'adhésion au service mutualisé de la communauté des communes du Diois et le contrat Eau et climat 2026-2028

Monsieur le Maire fait état de la nécessité d'adhérer à la convention afin de bénéficier de l'appui et la compétence de ce service, Après avoir délibéré le conseil municipal approuve cette convention

N° 2025_38 Délibération Assistance SATEP SATESE

Monsieur le Maire présente la convention d'adhésion aux services SATEP et SATESE portée par le département de la Drôme. Après avoir délibéré le conseil municipal approuve cette convention

N° 2025_39 Délibération d'avis de la commune sur le dossier PLUI

Après avoir débattu le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur le dossier réglementaire de la commune prévu au dossier de PLUI et charge

Fin de la séance : 21h50